



# Chronique des archives

Trimestriel • N° 35 • Janvier 2012

## Édito

Ce premier numéro de l'année reflète, une fois encore, les multiples facettes des activités des archives municipales. Ainsi, vous pourrez découvrir les fonds récemment entrés et classés, notamment celui de Rochetaillée. Nous avons également souhaité faire un nouvel éclairage sur le projet de médiation qui continue dans le quartier du Soleil. Enfin, vous apprendrez que l'exposition *Circulez !* est prolongée d'un mois, afin de satisfaire les nombreuses demandes de visites, avant de proposer aux visiteurs une nouvelle exposition en mars qui s'annonce déjà (d)étonnante.

Nous vous souhaitons une excellente année 2012.

Cyril Longin, directeur des archives municipales.

## Zoom sur... Rochetaillée

Petit village accroché aux flancs du Pilat, Rochetaillée est aussi une commune juridiquement «associée» à celle de Saint-Etienne. Ses archives sont donc conservées aux archives municipales. Entreposés dans une pièce de la mairie de Rochetaillée, les documents ont été versés aux Archives en 1993. En vrac depuis et donc non communicable, le fonds vient d'être classé. L'instrument de recherche est consultable en salle de lecture et mis en ligne sur notre site internet.

Le premier travail a été un pré-classement pour répartir les dossiers suivant le cadre de classement. Puis les documents en plusieurs exemplaires ont été triés et éliminés.

Le fonds représente 11 mètres-linéaires. Si les registres d'état civil sont toujours à la mairie du village, ils ont fait l'objet d'opérations de microfilmage puis de numérisation et sont consultables en salle de lecture et sur le site internet. On trouve dans le fonds tous les documents produits par une administration communale depuis la Révolution avec, toutefois, de très nombreuses lacunes. Seules les séries D (registres de délibérations du Conseil municipal), E (état-civil), G (contributions), I (police et surveillance des étrangers), L (finances), N (alimentation en eau) et Q (assistance) contiennent un ensemble complet de documents.

On apprend par exemple qu'un bureau de bienfaisance fonctionnait sur cette commune depuis la deuxième moitié du XIX<sup>ème</sup> siècle avec un service médical gratuit. L'agriculture était sa principale ressource bien que des industries comme la métallurgie, la fabrication de canons, de faux, de couteaux ont contribué à son expansion. On se rend compte également à travers la lecture des archives de l'importance des écoles et de l'évolution des voies de communication. Avant son association avec Saint-Etienne, Rochetaillée a vu sa population augmenter très rapidement par l'afflux de travailleurs dans les industries de Saint-Etienne.

**Le fonds d'archives de  
Rochetaillée,  
riche d'informations à exploiter,  
est ouvert dès maintenant  
à la consultation.**



ville de **Saint-Etienne**



## Question de fonds

### Derniers arrivés...

- Entrée 7330 Opéra-théâtre : affiches, programmes, flyers (1990-2000).
- Entrée 7336 Secrétariat du Conseil municipal : délibérations (2010).
- Entrée 7337 Cabinet du maire et des élus : dossiers de Françoise Gourbeyre, adjointe à la culture (1996-2011).
- Entrée 7338 Cabinet du maire et des élus : dossiers de Nadia Semache, adjointe à la santé (2006-2010).
- Entrée 7337 Cabinet du maire et des élus : dossiers de Denis Chambe sur les abattoirs et les affaires économiques (2002-2008).
- Entrée 7372 Service droit des sols : permis de construire (2008).
- Entrée 7373 Service droit des sols : déclarations de travaux (2009).

### Derniers classés...

- 6773 W 1-7 Secrétariat du Conseil municipal, association des maires de l'arrondissement de Saint-Etienne (1969-2009).
- 6776 W 1-6 Direction Education. Ecoles maternelles et élémentaires, fonctionnement général (1996-2005).
- 6779 W 1-25 Mairie de Rochetaillée : dossiers généraux (1972-1991), fiscalité immobilière (1975-1992).
- 6780 W 1-3 Secrétariat du Conseil municipal, gestion administrative des groupes d'élus (1984-2009).
- 6781 W 1-14 Direction des affaires culturelles, subventions aux associations (2008).
- 6782 W 1-9 Service des Elections, mise à jour de la liste électorale (2005-2010).
- 6783 W 1-24 Direction générale, contrôle et conseils auprès des services municipaux et d'institutions extérieures (1978-2008).
- 6787 W 1-3 Recensement militaire (2009).
- 6793 W 1-6 Service des Elections, élections cantonales et régionales (2004)
- 1 S 458 Société d'application des alliages non ferreux Marcon fils : catalogue de leur production de poignées, tarifs (s.d.).
- 1 S 461 Chansons de l'armée d'Orient : carnet (1921).
- 1 S 462 Société nouvelle des usines de la Chaléassière : action au porteur (s.d.).
- 1 S 463 Compagnie des mines de Villeboeuf : action, coupons de dividende (1880).
- 1 S 466 Bois d'Avaize, aménagement : photographies, coupures de presse, plans, dessins, notes manuscrites de Marinette Tinayre (1990-2008).
- 2 NUM 46 "Manufrance", documentaire réalisé par Marie-Ange Poyet, durée 78 mn : DVD (2010).
- 2 NUM 47 Documentaire sur Terrenoire réalisé par Philippe Crozier, durée 5,37 mn : DVD (2010).
- 2 NUM 48 "Paul", documentaire de Jean-Louis Vey sur son père d'origine terranéenne, durée 38 mn : DVD (2008).
- 2 NUM 49 « La brasserie de la Loire », documentaire réalisé par Carbone 42 et l'Ecole nationale supérieure des Mines de Saint-Etienne : DVD (s.d.).

### Le coin des bouquins

- GOUBIER (Georges), *C'est la guerre mon grand*, Paris, Edilivres, 2009, 168 p. **6 C 100 2566**.
- OLESZCZAK (Roger), *La « vieille dame » dernier (s) acte (s)*, Saint-Etienne, Musée d'art et d'industrie, 2011, 143 p. **6 C 100 2563**.
- ULTSCH (Justine), *Les temporalités de l'interface ville-rivière à travers le cas de Saint-Etienne et du Furan*, S.I., Géocarrefour, s.d., 21 p. **6 C 400 2242**.
- MUSEE D'ART ET D'INDUSTRIE, *Interware design transversale : haute couture design architecture*, Saint-Etienne, Musée d'art et d'industrie, 2010, 93 p. **6 C 300 145**.
- VILLE DE SAINT-ETIENNE, *Rapport annuel 1997 : bilan du plan d'actions pour Saint-Etienne et les Stéphanois*, Ville de Saint-Etienne, Saint-Etienne, s.d., 24 p. **6 C 400 2241**.

### Brèves

*Léon Leponce et la grève des mineurs de 1948. Le regard d'un photographe engagé au coeur des événements.* Exposition visible au Puits Couriot / Parc-Musée de la Mine jusqu'au 20 avril (ouvert tous les jours sauf les mardis de 10 h à 12 h 45 et de 14 h à 19 h).

## De 7 à 77 ans

## Quoi de neuf au Soleil ?

Le petit projet sur la mémoire du quartier est devenu grand. L'exposition « En plein Soleil » a attiré, de janvier à mars 2011, 400 visiteurs aux archives municipales. *Mémoire du Soleil* dans la collection Trames urbaines, sorti en octobre 2011, s'est déjà vendu à plus de 1000 exemplaires ! Depuis la rentrée de septembre, les initiatives autour de la mémoire sont nombreuses dans tous les établissements scolaires du Soleil ainsi qu'au centre de loisirs de la Maison de quartier.

Les CM2 de l'école publique enquêtent au Soleil : ils écrivent des nouvelles policières ayant pour décor le quartier. Leur recueil pourrait être imprimé par les élèves du lycée Joseph Hauptmann qui se chargeraient aussi de concevoir la couverture de l'ouvrage. L'école privée s'intéresse quant à elle au thème de l'eau à travers l'histoire de la vie quotidienne (lavoirs, fontaines...). Deux classes de 5e du collège Jules Vallès travaillent sur la dénomination des rues du quartier. Tous sont venus ou viendront aux archives enquêter, chercher ou simplement découvrir l'histoire de leur quartier.

Les animateurs de la Maison de quartier proposent des activités ludiques fondées sur l'histoire et la mémoire du quartier. Les ados interviewent les anciens dans le but d'écrire des textes de rap ou de slam sur le Soleil. Les plus jeunes sont invités à se promener dans le passé à travers une initiation à la photographie argentique et une découverte du cirque.

**Le Soleil brillera encore aux archives municipales en 2012 !**



**Interview de Valérie Pépin, professeur des écoles en CM2 à l'école du Soleil, le 20 décembre 2011. Avec sa classe de CM2, elle participe à de nombreuses activités historiques sur le quartier. Ses élèves disposent d'un solide socle pour écrire des nouvelles policières.**

*Pourquoi avez-vous choisi la thématique du polar ?* C'est un type d'écrit qui crée une dynamique et qui s'intègre dans le programme scolaire. Il faut faire un gros travail d'anticipation pour construire un plan, mettre en place un scénario, travailler sur les personnages, les lieux, les époques... Il s'agit d'élaborer un texte avec des critères précis à respecter en intégrant des éléments du passé et du quartier. Nous rencontrons quelques difficultés liées au travail d'écriture : les élèves doivent suivre un cadre qui deviendra la structure de leur texte.

*Vos élèves sont venus visiter les archives municipales, qu'ont-ils retenu ?* Mes élèves ont apprécié la découverte des lieux, en particulier la visite des dépôts. Ils restent impressionnés par les impératifs de conservation des documents. Ils ont été en contact avec des documents originaux. Le plus vieux registre paroissial de Saint-Étienne de 1584, conservé aux archives, les a aussi beaucoup marqués.

*Comment exploitent-ils leur visite aux archives municipales ?* Ils ont collecté un grand nombre d'informations dont ils vont se servir pour écrire leur nouvelle policière. Cette visite a donné lieu à des échanges oraux entre les élèves de la classe. Chacun d'eux dispose d'un cahier « Mémoire du quartier » dans lequel il recueille les traces, les documents, les anecdotes qui concernent le projet.

*Quelles sont les prochaines étapes du projet ?* D'abord, nous avons rendez-vous en janvier avec l'écrivain Jean-Louis Nogaró pour approfondir le travail d'écriture. Une rencontre avec le groupe « Mémoire » de la Maison de quartier est ensuite prévue. Nous suivrons enfin une visite guidée de notre quartier.

*Que pensent vos élèves de ce projet ambitieux ?* Nous abordons leur environnement proche, ils apprennent à mieux connaître leur quartier. Ils sont particulièrement motivés et s'impliquent fortement dans le projet.



## Brèves

Pour les retardataires qui n'ont pas encore pu voir l'exposition *Circulez ! Petite histoire des moyens de locomotion stéphanois...* jusqu'au 29 février 2012, les archives vous proposent de poursuivre le voyage dans l'objet mobile non identifié !



## Un nouveau règlement pour la salle de lecture

Le règlement de la salle de lecture définit les conditions d'accès et de communication des documents et toute personne entrant en salle de lecture accepte de s'y conformer. Un nouveau règlement sera applicable au 15 janvier. Seuls quelques changements et rappels sont à noter.

L'accès :

L'inscription est évidemment toujours gratuite et nécessite obligatoirement la présentation d'une pièce d'identité.

Le personnel de la salle de lecture, accueille, renseigne, oriente, conseille mais n'effectue pas la recherche à la place des usagers.

La consultation des documents :

L'utilisateur saisit lui-même sa demande de documents. Leur nombre simultané et à la journée est limité. Attention, aucun document n'est délivré après 16h45.

Le lecteur prend le document sur le chariot amené derrière le bureau du président de salle, signe la fiche suiveuse qu'il rend au président de salle puis consulte le document. Une fois fait, il le repose au même endroit avant d'en consulter un autre.

Evidemment, les téléphones portables, les boissons et la nourriture sont interdits.

Le changement le plus important est à regarder du côté de la sécurité des documents. Ainsi, les lecteurs ne peuvent se munir que de feuilles volantes et de crayons de papier (que nous pouvons fournir) ainsi que d'un ordinateur portable et d'un appareil photographique. Désormais, les stylos et autres cahiers ou bloc-notes sont interdits. Cette mesure, généralement déjà appliquée dans les services d'archives publiques en France, vise à se prémunir contre les risques de vols de documents et de détériorations involontaires. En effet, les documents communiqués sont uniques, il est de notre responsabilité de les transmettre aux générations futures dans le meilleur état de conservation possible.

Le nouveau règlement de la salle de lecture est affiché à l'entrée. Une copie peut vous être délivrée sur demande.

ville de  
**Saint-Étienne**

Archives municipales de Saint-Étienne

164, cours Fauriel • 42 100 Saint-Étienne

Téléphone : 04 77 34 40 41 • Télécopie 04 77 34 40 50

<http://archives.saint-etienne.fr> • mël. : [archives@saint-etienne.fr](mailto:archives@saint-etienne.fr)

Hôtel de ville • BP 503 • 42007 Saint-Étienne cedex 1

Téléphone 04 77 48 77 48 • Télécopie 04 77 48 67 13

[www.saint-etienne.fr](http://www.saint-etienne.fr) 

### Horaires d'ouverture

Lundi : 10 h à 17 h 30,  
mardi au vendredi : 8 h 45 à 17 h 30.

Fermeture à 16 h 30 les veilles de fêtes, les congés d'été et de fin d'année.  
Fermeture annuelle : 3<sup>e</sup> semaine de juin.